

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

FAIT DIVERS

UN BIENFAIT MAL RECOMPENSE P.4

Santé : P.6

Les hémorroïdes : approches proctologiques



5^{ème} anniversaire de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) :

Quel bilan pour le parti ? Quatre ans de marche inutile et deux cuisants échecs à l'élection présidentielle

Incapacité notoire de rassembler pour s'assurer une victoire

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) vient de souffler sa cinquième bougie. Le président nationale de ce parti, Jean-Pierre Fabre, et ses militants n'ont pas manqué de se faire entendre à cette occasion à travers des discours et des manifestations. Le cinquième anniversaire de l'ANC a été fêté avec faste en présence de toutes les fédérations et des cadres du parti...

Suite à la page 3



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

Nécrologie

Le Général Mathieu Kérékou s'en est allé



Gal Mathieu Kérékou

Les Béninois sont en deuil. Ils pleurent la mort de leur grand homme, le général-président Mathieu Kérékou qui a dirigé le Bénin pendant presque trois décennies. Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1972, l'homme a présidé aux destinées de son pays jusqu'en 2006, avec une interruption de cinq ans entre 1991 et 1996. L'ancien président du Bénin, Mathieu Kérékou, a tiré sa révérence hier mercredi à l'âge de 82 ans. Cette information a été annoncée par le président en exercice, Dr Thomas Boni Yayi...

Suite à la page 4

Environnement :

La REDD+ pour une gestion durable de nos forêts P.2



La table d'honneur ...



... et l'assistance lors de la rencontre

10^{ème} édition de campagne "alimenterre" 2015 au Togo :

Soutenons l'agriculture familiale togolaise, consommons local P.4

Marchés publics passés au premier trimestre de 2015 :

La 2^{ème} revue pour évaluer le niveau d'exécution des procédures P.5

Santé buccodentaire : Les praticiens à l'école de la prise en charge de la carie dentaire chez l'enfant

L'Association des chirurgiens dentistes du Togo (ACDT) a organisé, du 08 au 09 octobre dernier à Lomé, une formation de remise à niveau de ses membres. Placée sous le thème : " un enfant n'est pas un adulte en miniature ", cette formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue des membres de l'ACDT et vise à actualiser les connaissances en matière de la santé buccodentaire, spécialement chez l'enfant.

Pour les spécialistes de la santé buccodentaire, l'enfant n'est pas un adulte en miniature puisqu'il a ses particularités anatomiques, physiologiques et psychologiques. L'enfant peut

présenter trois types de denture : lactéale, mixte et permanente jeune, a souligné le formateur, le professeur et chef de service de la pédodontie à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Louka Aka Kattie.

Selon lui, " ces trois entités ont leurs particularités du point de vue anatomo-physiologique. La prise en charge de la carie dentaire chez l'enfant, hormis la délicatesse et la douceur qu'elle nous demande, exige de nous une connaissance assez pointue de différences que présentent les dents de l'enfant par rapport aux dents de l'adulte ".

Pour la présidente de l'ACDT, Sikavi Odette Fagbégnon, la carie se définit comme le terminus d'une mauvaise hygiène



La table d'honneur lors de la rencontre

dentaire qui fait héberger des microbes en permanence dans la bouche, aidant à transformer les aliments en glucose puis des

acides qui attaquent finalement l'émail et l'ivoire de la dent.

" Les microbes se multiplient dans la dent qui devient plus tard

morte et ces microbes envahissent l'environnement de la dent. Le processus est long et quand cela commence, les concernés doivent venir tôt au cabinet pour se faire soigner la dent mais c'est quand on traîne trop que les microbes envahissent toute la dent et même l'organisme tout entier. Ce qui fait que nous sommes obligés d'enlever la dent", a-t-elle souligné.

Une bonne hygiène dentaire est nécessaire pour éviter non seulement la carie dentaire, mais également d'autres maladies afférentes. Il est donc conseillé de se brosser les dents au moins deux fois par jour, de préférence après chaque repas.

JPB

Environnement : La REDD+ pour une gestion durable de nos forêts

Le Ministre de l'Environnement et des ressources forestières a procédé, le 08 octobre dernier à l'hôtel Eda Oba à Lomé, au lancement officiel du projet des soutiens à la Réduction des émissions dues à la déforestation et à la Dégradation des forêts au Togo (REDD+). La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Joëlle Bussinger, représentante résidente de la Banque mondiale au Togo, des membres du gouvernement et du corps diplomatique.

Ce projet de Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts au Togo (REDD+) devrait permettre à notre pays d'assurer une gestion durable des forêts et d'offrir des mesures incitatives pour s'attaquer à certains principaux facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts tels que l'agriculture itinérante sur brûlis et la consommation du bois d'énergie.

Pour le Coordonnateur de ce projet, M. Hémou Assi, la REDD+ doit être considérée comme un instrument pour la promotion du développement durable de nos forêts. " La REDD+ est une opportunité pour aider notre pays à faire face à la question de l'utilisation des terres, ce qui atténuera les impacts sur le couvert forestier à partir de la promotion du développement durable dans d'autres sec-



La table d'honneur lors de la rencontre

teurs comme les mines, l'agriculture et les infrastructures et renforcera la réforme du processus d'acquisition de la propriété foncière ", a indiqué le coordonnateur du projet.

L'objectif de ce projet est de permettre à la forêt et aux arbres hors- forêts de continuer à jouer leur rôle socio économique et écologique, a-t-il ajouté.

Le Ministre de l'Environnement et des ressur-

ces forestières, André Johnson, a rappelé que dans le cadre de la REDD+, plusieurs partenaires techniques et financiers se sont joints pour accompagner le Togo dans son processus de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Il s'agit du Fonds de partenariats de carbone forestier (FCPF), de la Banque mondiale, de la République fédérale

d'Allemagne, de la Fédération suisse, de l'Union Européenne (UE), de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui ont convenu de mettre en œuvre le programme de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) conformément à la Convention-Cadre des Nations Unies pour les Changements Climatiques (CCNUCC).

Le ministre a également indiqué que lors de la conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le climat à Bali en 2007, il a été proposé aux Etats de voir la possibilité de mise en œuvre du mécanisme de la REDD+ dans les pays en développement. "Les négociations internationales sur la REDD+ se sont concentrées sur la mise en place des mesures incitatives en faveur des pays en développement afin que ceux-ci réduisent leur niveau de perte en forêts,

favorisent les avantages environnementaux, économique et sociaux, tout en protégeant les droits des communautés indépendantes des forêts", a-t-il souligné.

La représentante de la Banque mondiale au Togo, Mme Joëlle Bussinger quant à elle s'est réjouie de ce nouveau projet qui s'intègre entièrement dans le Programme National d'Investissement pour l'Environnement et les Ressources Naturelles (PNIERN). " L'intégration des changements climatiques dans le PNIERN, ainsi que dans le document de la stratégie de Croissance Accéléré et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) témoigne de l'importance que le Gouvernement accorde à la lutte contre les changements climatiques pour un développement socio-économique durable ", a déclaré Mme Joëlle Bussinger.

Rappelons que le Togo est un pays à faible couverture forestière (6,8% de taux de cou-

Suite à la page 4

Assemblée générale extraordinaire du CRAPH : Une commission chargée des relations extérieures mise en place

Le Comité de Réflexion et d'Action pour la Promotion des Droits de l'Homme (CRAPH) a tenu une assemblée générale extraordinaire le 09 octobre 2015 à son siège à Lomé. Cette rencontre a été consacrée à la création de la commission chargée des relations extérieures ainsi qu'à la désignation des points focaux sur toute l'étendue du territoire. L'ordre du jour a également porté sur le bilan global des activités antérieures et les perspectives d'avenir.

En effet, le CRAPH, au regard des exigences de l'heure, a trouvé opportun de créer ladite com-

mission pour faire face aux flux de partenaires qui sollicitent sa collaboration. A l'issue du vote, l'équipe constituant cette commission, à savoir un président, un rapporteur et un membre a été élu. En ce qui concerne le bilan à mi-parcours de l'année 2015, plusieurs activités ont vu le jour.

Dans les divers, les participants ont souhaité que les actions du CRAPH soient délocalisées davantage pour atteindre les hameaux les plus reculés. Dans cette perspective, il est décidé la mise en place des points focaux dans toutes les préfectures togolaises.

" Nous espérons que cette rencontre annonce une nouvelle



Des membres du CRAPH

ère pour le CRAPH d'aller plus loin dans ses actions car, l'on ne saurait défendre efficacement les droits des citoyens sans leur apporter le soutien nécessaire

par rapport à leurs besoins immédiats ", a déclaré Dosseh Sohey, président du CRAPH.

Carole AGHEY

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la
Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Jean-Pierre B.
Espoir D.

Imprimerie St Louis
Tirage : 2000 ex.

5ème anniversaire de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) :**Quel bilan pour le parti ? Quatre ans de marche inutile et deux cuisants échecs à l'élection présidentielle - Incapacité notoire de rassembler pour s'assurer une victoire**

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) vient de souffler sa sixième bougie. Le président nationale de ce parti, Jean-Pierre Fabre, et ses militants n'ont pas manqué de se faire entendre à cette occasion à travers des discours et des manifestations. Le cinquième anniversaire de l'ANC a été fêté avec faste en présence de toutes les fédérations et des cadres du parti.

Pour mémoire, ce parti créé après une dissidence au sein de l'Union des Forces de Changements (UFC) s'est imposé comme la deuxième force politique du Togo derrière le parti au pouvoir. Sa création est intervenue à la suite d'une grande crise au sein de l'UFC après le scrutin présidentiel de 2010 auquel Jean-Pierre Fabre, l'ancien secrétaire général de ce parti, était candidat.

En effet, le président de l'UFC, Gilchrist Olympio, n'a pas digéré la trahison de son poulain Jean-Pierre Fabre qui l'a dribblé pour se positionner comme candidat du parti. Après l'échec de Jean-Pierre Fabre battu par Faure Gnassingbé en 2010, le président national de l'UFC avait engagé son parti dans une discussion avec le RPT pour entrer au gouvernement et participer à la gestion du pays.

Cette démarche engagée par Gilchrist Olympio n'était du goût de son secrétaire général Jean-Pierre Fabre qui, non seulement, s'y est farouchement opposé, mais également a tenté d'évincer son président pour prendre la tête du parti. Mais le vieux loup Gilchrist ne s'est pas laissé faire.

Il a résisté aux attaques de Jean-Pierre Fabre qui a monté ses sympathisants pour le lapider au cours d'un meeting du parti à la plage. Il n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention des forces de sécurité qui ont réussi à l'extirper des lanceurs de cailloux aux ordres de Jean-Pierre Fabre. C'est ainsi que Jean-Pierre Fabre a quitté l'UFC avec pratiquement 80% des cadres et militants pour créer l'ANC.

Appliquant la méthode consistant à diaboliser tous ceux qui rentrent dans le gouvernement du RPT, Jean-Pierre Fabre et ses affidés n'ont ménagé aucun effort pour réduire Gilchrist Olympio et son parti à néant.

Ainsi, après les législatives



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

de 2013, l'ANC de Jean-Pierre Fabre a raflé la mise en décrochant 17 sièges à l'Assemblée Nationale tandis que l'UFC s'en est sortie laminée avec seulement trois (03) députés.

Quatre ans de marche inutile

Après seulement cinq ans d'existence, l'ANC a battu le record mondial de la marche. La marche étant une discipline Olympique, les Togolais attendent impatiemment que l'ANC ramène une médaille d'or au pays.

En effet, après son cuisant échec au scrutin présidentiel de 2010, Jean-Pierre Fabre lance une mobilisation de ses militants pour une marche chaque samedi en vue, dit-il, de réclamer sa prétendue victoire. Ainsi, chaque samedi, les militants de l'ANC marchent de Kondjindji à la plage pour débiter des inepties et insulter proprement Faure Gnassingbé et son gouvernement.

Mais par la suite, bien que les militants fatigués de marcher ne répondent plus massivement à l'appel, l'homme a

persévéré jusqu'au jour où il a été reçu en audience à sa demande par le Président de la République, Faure Gnassingbé, en 2014. Qu'a-t-il obtenu à l'issue de ces marches hebdomadaires?

Apparemment rien, sauf qu'il a dévalorisé la marche au Togo à telle enseigne que lorsqu'on appelle à la marche, à peine quelques dizaines de personnes répondent présentes. Il en a fait l'amère expérience après la proclamation des résultats du scrutin présidentiel du 25 avril 2015.

Voulant comme d'habitude contester les résultats pourtant certifiés par tous les observateurs, le président national de l'ANC lance un appel pour trois jours de marches les 27, 28, 29 mai dernier. Si le premier jour une dizaine de personnes était sortie, les deux derniers jours ont été purement et simplement boudés par ses militants. Ce qui montre clairement le désaveu de ses militants qui ont passé quatre années de marche sans aucun résultat.

Après cinq ans d'existence, l'ANC a participé à des élec-

tions législatives et à une présidentielle. Si les législatives ont permis au parti de décrocher 17 députés à l'hémicycle pour se positionner comme chef de file de l'opposition, la présidentielle a été pour lui une véritable débâcle.

Jean-Pierre Fabre qui est à sa deuxième participation à l'élection présidentielle, n'a pas trouvé le chemin qui mène vers la présidence.

Si en 2010 il a dribblé son mentor Gilchrist Olympio pour se présenter au scrutin sous la bannière de l'UFC, en 2015 c'est avec sous les couleurs de son parti, l'ANC, en coalition avec trois autres partis regroupés au sein du CAP2015 qu'il a encore tenté sa chance, mais sans succès.

Il apparaît donc clairement que non seulement il est incapable de s'adjuger la victoire, mais surtout il n'a pas le sens de rassembleur.

Jean-Pierre Fabre et son incapacité de rassembler

Cinq ans après la création de son parti, Jean-Pierre Fabre peine à rassembler l'opposition autour de lui.

Dans son discours à l'occasion des cinq ans de l'ANC, l'homme, toujours égal à lui-même, n'a pas hésité à lancer des piques à ses amis de l'opposition. " Notre participation au dernier scrutin présidentiel avec CAP 2015, a permis de démasquer tous les soutiens et les défenseurs du régime de dictature qui, tapis dans l'ombre, prétendent lutter pour le changement auquel aspirent les Togolaises et les Togolais ", a déclaré Jean-Pierre Fabre.

Or il n'y a pas longtemps, Eric Dupuy, le chargé de la communication de l'ANC, avait

nommément accusé le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) d'avoir battu campagne pour UNIR et d'avoir trahi l'opposition. Abondant dans le même sens, la vice-présidente de l'ANC, Mme Isabelle Amégavi a déclaré une guerre au CAR et à l'OBUTS.

Au lieu de taire cette polémique inutile et lancer un appel au rassemblement de toute l'opposition, Jean-Pierre entre à son tour dans la danse et accuse sans le citer le CAR. Et pourtant, un cadre du PSR, Attakpa Joseph, a clairement indiqué qu'un seul parti de l'opposition ne peut jamais battre à lui seul le candidat de UNIR. Or, le CAR est la troisième force politique au Togo. En combattant sans ménagement le CAR, c'est que Jean-Pierre Fabre signe son échec au scrutin présidentiel de 2020.

Cinq ans après la naissance de leur parti, les cadres et les militants de l'ANC devraient comprendre que avec Jean-Pierre Fabre, c'est un échec assuré. La solution serait donc de se débarrasser de lui pour incompetence et manque de résultat positif et choisir un bon leader qui a la sagesse pour les conduire à la victoire.

Selon certaines sources proches du parti, cette idée fait son petit bonhomme de chemin et au prochain congrès de l'ANC, l'on peut s'attendre à des surprises au sein de ce parti.

Après cinq ans de règne sans aucun résultat positif, Jean-Pierre Fabre doit rendre le tablier et laisser la place à un autre cadre qui peut relancer le parti pour les prochaines échéances électorales.

Aliziu Dominique

Les employés licenciés de l'Hôtel Palm Beach crient leur désarroi

En conférence de presse lundi dernier, les délégués des employés licenciés de l'Hôtel Palm Beach ont présenté un certain nombre de préoccupations d'ordre professionnel.

Les concernés victimes d'un licenciement " abusif " selon leurs délégués, dénoncent leur condition de vie et de travail au sein de l'hôtel.

Selon le porte-parole des délégués licenciés, leur licenciement est dû au fait qu'ils réclament depuis 2008 (suite à une décision du gouvernement mettant l'accent sur l'élection des délégués représentatifs des employés) de meilleures condi-



Des employés licenciés lors de la rencontre avec la presse

tions de vie et une amélioration de leur salaire par l'octroi de primes notamment celles de cantine et de transport.

" Nous avons formulé en 2008 nos doléances relatives à la prime de cantine et de

transport évaluée chacune à 19000 FCFA. La direction de l'hôtel, saisie par notre demande, propose une prime totale de 15000 FCFA et promet commencer à redresser la barre en fin décembre 2008 certaines condi-

tions. Le reliquat des deux primes reste toujours impayé à ce jour ", a confié le porte-parole des 27 agents, René Atsavedi.

A en croire ces victimes, cette situation des agents licenciés est l'œuvre de la directrice générale de Palm Beach, Myrna Tabchoury.

Pour finir les employés licenciés ont lancé un appel au chef de l'Etat, Faure Gnassingbé pour son implication personnelle dans cette affaire, pour une solution idoine.

Au total, près d'une trentaine de délégués et d'employés de l'hôtel Palm Beach ont fait l'objet d'un " licenciement abusif ".

EsDa

10ème édition de campagne "alimenterre" 2015 au Togo : Soutenons l'agriculture familiale togolaise, consommons local

Au Togo, le secteur agricole emploie le plus grand nombre de personnes actives. Presque deux tiers de la population vivent de cette activité. Sur le plan économique, 40% de la richesse nationale est produite par ce secteur. Malgré les milliards de francs CFA d'aide que les paysans togolais reçoivent du gouvernement et des bailleurs de fonds, la population est toujours démunie et plus de 80% des pauvres vivent en milieu rural. Pourquoi une telle situation ? Peut-on renverser la tendance ? A quelles conditions ?

Ce sont ces questions que l'Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local (OADEL) se pose en lançant la 10ème campagne "Alimenterre" prévue du 21 octobre au 30 novembre 2015 au Togo. Elle sera marquée par un festival de films "Alimenterre" et un marché "Alimentaire". L'objectif de cet événement est d'inciter la population togolaise à consommer les produits locaux.

La campagne "Alimenterre"



Remise des thermo-soudeuses aux Ongs

a été lancée le 13 octobre dernier à Lomé suivie d'une remise de deux thermo-soudeuses d'une valeur de 1,4 millions de FCFA à deux ONG spécialisées dans la transformation de produits locaux.

Pour M. Tata Yawo Amétoenyenu, le coordonnateur des programmes de l'Ong OADEL, le festival de films "Alimenterre" qui est à sa 7ème édition, est une série de projections-débats, pour mettre des images et des mots sur les désordres alimentaires du monde et débattre des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation de demain.

Du 21 octobre au 30 novem-

bre, 14 projections-débats à entrée libre auront lieu. " Cinq à Lomé (les 21 et 28 octobre et les 04, 06 et 11 novembre) à 18h 30 à Blue Zone à Cacadévi et 09 projections dans les villes et villages des 07 préfectures de la Région Maritime (tout le mois de novembre) tels que : Tabligbo, Afagnan, Vogan, Aného, Kévé, Tsévié et Baguida ", a précisé M. Tata Yawo Amétoenyenu.

Selon lui, le premier film qui va ouvrir le bal le 21 octobre est intitulé " Manger, c'est pas sorcier ", écrit et mis en scène par un Togolais. Il sera suivi d'autres films comme : " Ceux qui sèment ", " Palme, une huile qui

fait tache ", " Et maintenant nos terres ".

" Le marché " Alimenterre " qui est à sa 3ème édition, est une exposition vente et de dégustation de mets culinaires traditionnels et modernes ainsi que des produits locaux made in Togo. Il se déroulera du 05 au 15 novembre à la BoBaR non loin de Bè Beach à côté de la lagune de Bè", a expliqué M. Waibena Aubin, chargé de programme à OADEL. Pour ce dernier, ce marché a pour objectif d'encourager les consommateurs à une citoyenneté alimentaire qui privilégie l'économie locale ainsi qu'un mode de vie équilibrée et durable, ceci pour assurer le droit à l'alimentation et à la nutrition pour tous.

" Une soixantaine de mets

traditionnels et gastronomiques à déguster, avec plus de trois cent produits du terroir à consommer sur place ou à emporter chez soi ".

L'OADEL a pu organiser cette campagne " Alimenterre " grâce au soutien de Pain Pour le Monde-Service Protestant de Développement, du Comité Français pour la Solidarité Internationale, d'Elevages sans frontière et d'Acting for Life.

L'Ong OADEL créée en mars 2003, est membre de la Fédération des ONG au Togo (FONCTO) et du Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT).

Soutenons l'agriculture familiale togolaise ! Consommons local !

Carole AGHEY

Fait divers

UN BIENFAIT MAL RECOMPENSE

Un compatriote allé enterrer un mort meurt au cimetière, N'est-ce pas horrible et dramatique ?

Le drame s'est produit la semaine dernière, plus précisément le samedi 10 octobre 2015 aux environs de midi dans la localité Tchénadè, au sud de la ville de Kara. Les populations massivement sorties pour conduire à sa dernière demeure leur parent, un ancien combattant de l'armée française, mort à Lomé et dont le corps a été rapatrié pour y être inhumé, n'en reviennent pas.

Personne ne pouvait douter de la compétence du vieux Yolou reconnu pour ses prouesses dans l'art traditionnel d'enterrer les morts. Tellement il faisait bien son boulot que l'on l'a affectueusement collé le sobriquet de " Number one ". Il avait pourtant bouclé ses 50 ans d'âge mais il était toujours sollicité pour ces genres de services. Ses services étaient totalement bénévoles ou rendus contre une calebasse de tchouk.

En sollicitant ses services pour ce samedi, l'on ne pouvait pas imaginer qu'il allait poser ainsi son dernier acte. Et pourtant, l'inattendu est arrivé.

A la surprise générale, Yolou est resté au cimetière. Il a fallu que son épouse constate son absence à la maison pour déclencher les recherches ayant permis de se rendre compte qu'il n'était pas parvenu à quitter la tombe comme il le faisait d'habitude.

En effet, Yolou n'était pas un "technicien" comme les autres. Il avait une stratégie qui sort de l'ordinaire. Lorsqu'il descendait dans la tombe traditionnelle, autrement dit, réalisée à la manière d'un habitat souterrain avec une chambre à coucher et les autres compartiments, Yolou entourait de mystère son entrée et sa sortie du trou. Il descendait sans être vu et réapparaissait dans sa chambre après avoir fini sa tâche dans la tombe.

Ses coéquipiers le connaissant ainsi, avant de quitter la tombe, ils ont pris soins de boucher toutes les issues, rassurés qu'il allait comme d'habitude utiliser sa magie noire pour apparaître dans la chambre. Mais malheureusement pour lui, cette fois-ci, la formule n'a pas marché. Il est resté prisonnier de la tombe où il est mort sans secours.

Les recherches occultes auraient révélé que Yolou ne s'était pas vite rendu compte que le défunt était son rival et n'avait pas pris les dispositions sécuritaires qu'il fallait. Il aurait été donc tué par son rival. Extrait de la tombe, il a été enterré à son tour le lendemain. Un hommage mérité lui a été rendu en reconnaissance à son bienfait mal récompensé. Dommage !

B.TALOM

Environnement :

La REDD+ pour une gestion durable de nos forêts

Suite de la page 2

verture forestière en 2010) qui malheureusement a un taux élevé de pertes relatives de surface forestière dans le monde (5,1% entre 2000 et 2010).

Cette forte tendance à la dégradation et à la déforestation

au Togo justifie l'importance d'intégrer la REDD+ dans son plan national de développement afin de permettre à la forêt et aux arbres hors forêts de jouir pleinement de leur rôle socio- économique et écologique très important.

Le projet REDD+ est cofinan-

cé par le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) à hauteur de 3,8 millions de dollars US et le gouvernement togolais avec 422.000 dollars US d'une durée de quatre (4) ans allant du 21 janvier 2015 au 31 décembre 2018.

Espoir

Bénin : Nécrologie

Le Gal Mathieu Kérékou s'en est allé

Les Béninois sont en deuil. Ils pleurent la mort de leur grand homme, le général-président Mathieu Kérékou qui a dirigé le Bénin pendant presque trois décennies. Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 1972, l'homme a présidé aux destinées de son pays jusqu'en 2006, avec une interruption de cinq ans entre 1991 et 1996. L'ancien président du Bénin, Mathieu Kérékou, a tiré sa révérence hier mercredi à l'âge de 82 ans. Cette information a été annoncée par le président en exercice, Dr Thomas Boni Yayi.



Feu Gal Mathieu Kérékou

semaine a été décrété par le gouvernement béninois avec la mise en berne des drapeaux sur toute l'étendue du territoire.

" Le caméléon "

Surnommé " Le caméléon " par la classe politique et la presse béninoises pour s'être converti du marxisme-léninisme le plus

intransigent au libéralisme le plus pragmatique et pour avoir été tour à tour catholique, animiste, athée, musulman, et protestant adepte de la secte américaine Jeunesse en mission, Mathieu Kérékou montre une étonnante faculté d'adaptation. Sous sa présidence, le Bénin

Suite à la page 7

Gouvernance en Afrique (IIAG) :**Le Togo et l'Afrique de l'Ouest tiennent le bon bout**

L'Indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG), édition 2015, indique un léger essoufflement de l'Afrique en matière de gouvernance, tout en relevant un paysage de transition. Cet indice fait remarquer que l'état de la gouvernance dans les 54 pays africains contraste quand on va d'une zone à une autre ; mais l'on retiendra surtout que l'Afrique australe demeure la région la plus performante (avec une moyenne de 58,9), suivie de l'Afrique de l'ouest (avec 52,4), l'Afrique centrale et celle de l'Est ferment la marche avec respectivement une moyenne de 40,9 et 44,3 alors que l'Afrique du Nord s'en sort avec 51,2.

L'IIAG 2015 comprend 93 indicateurs regroupés sous quatre catégories à savoir : la Sécurité et l'État de Droit, la Participation et les Droits de l'Homme, le Développement Économique Durable et le Développement Humain. Cet indice qui a été publié en début du mois d'octobre, fournit aux experts économiques et de développements une évaluation

approfondie de l'état de la gouvernance dans chacun des 54 pays africains.

Durant les quatre dernières années (de 2011-14), le score global moyen de gouvernance a très faiblement augmenté de 0,2 point pour atteindre les 50,1 (sur 100), avec de sensibles variations, tant au niveau des pays que des différentes catégories.

Au niveau du continent, la tendance générale masque certaines réalités, notamment les contrastes au niveau régional. Il existe des écarts croissants entre les différentes régions en Afrique, selon les récents IIAG. Leur analyse révèle que l'Afrique Australe demeure la région la plus performante, avec un score de 58,9, suivie de l'Afrique de l'Ouest avec un cumul de 52,4, puis de l'Afrique du Nord avec 51,2. En deçà de la barre normale, l'on retrouve l'Afrique de l'Est avec un score peu encourageant de 44,3. C'est la zone Afrique centrale qui complète le podium avec 40,9 et constitue la seule région dont le niveau s'est véritablement affaibli.

Selon les analystes, les progrès réalisés sont à mettre à l'ac-

tif de deux catégories à savoir le Développement Humain (+1,2), la Planification et les Droits de l'Homme (+0,7), alors que la détérioration du score IIAG est essentiellement l'œuvre de la baisse des indices dans la catégorie Développement Économique et Durable (-0,7) et la Sécurité et l'Etat de Droit (-

0,3).

Au plan individuel, le Togo totalise 48,4 points (alors que le score moyen africain est de 50,1 points) et se classe ainsi 36ème sur les 54 pays. Le pays de Faure Gnassingbé dont les analystes dénoncent des faiblesses dans le secteur des opportunités économiques, a réalisé néan-

moins des progrès louables en matière de respect des lois et de la gouvernance puisqu'il totalise un score de 55,3 points. Parlant de la composante du Développement Durable, le Togo réalise un bon score et se classe second loin devant le Kenya et juste derrière le Maroc.

JPB

Marchés publics passés au premier trimestre de 2015 :**La 2ème revue pour évaluer le niveau d'exécution des procédures**

Du 12 au 15 octobre 2015, l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a initié la seconde Revue des Plans de Passations des Marchés passés au cours des trois premiers trimestres de l'année 2015.

Cette revue qui se tient en deux sessions de deux jours chacune (une à l'intention des autorités contractantes relevant de l'administration publique et une autre à l'endroit des autorités contractantes relevant des sociétés d'Etat et des organes publics), a pour objectif de faire le bilan des activités réalisées dans le cadre

de la gestion des marchés publics au cours des trois premiers trimestres de l'année 2015, de sorte à détecter les goulots d'étranglement qui handicapent le système, afin de proposer des actions correctives et préventives, ont indiqué les organisateurs.

Cette rencontre devra permettre d'évaluer le niveau d'exécution des procédures prévues pour les trois premiers trimestres de l'année 2015, de recenser les difficultés rencontrées par les autorités contractantes dans l'exercice de leurs missions, de faire le suivi des recommandations de la précédente revue en vue de for-

muler des recommandations dans le sens de l'amélioration de la gestion des marchés publics au Togo.

Selon le représentant du Directeur général de l'ARMP-Togo, Mahassime Ayelim, " la première revue des marchés publics a été organisée en février dernier et avait permis d'étendre cet exercice pour la première fois à l'ensemble des autorités contractantes, ce qui, à l'époque déjà, constituait une évolution notoire en comparaison des cinq (5) autorités contractantes pilotes qui étaient prises en compte jusque-là ".

JPB

Lutte contre le réchauffement climatique :**Entre consensus scientifique et conflits d'intérêts géopolitiques**

La lutte contre le réchauffement de la planète constitue une priorité absolue au niveau mondial. En témoigne la Conférence des Nations Unies qui se tiendra en novembre prochain dans la capitale française, Paris. Plusieurs rapports mondiaux rappellent d'ailleurs que le coût de l'inaction sera beaucoup plus élevé que celui de la lutte : selon ces rapports, le combat contre les conséquences du réchauffement coûtera cinq à vingt fois plus que si l'on s'attaque à ses causes.

Des actions dans le sens d'une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre doivent être menées dès à présent. Le challenge est difficile puisqu'il faut diviser par deux les émissions mondiales pour stabiliser le climat. Dans ce sens, les décideurs politiques ont mis en place une réduction volontaire de leurs émissions à travers le protocole de Kyoto, instauré en 1997.

Ce protocole prévoit la réduction de 5,2 % des émissions de gaz à effet de serre des pays développés d'ici 2008-2012, par rapport au niveau de référence de 1990. Les pays industrialisés ont tous ratifié ce protocole, à l'exception des États-Unis et de l'Australie. Les États-Unis, pourtant les premiers émetteurs du dioxyde de carbone au monde, restent toujours le principal " hors-la-loi " écologique de la planète.

Dans cette démarche internationale, les pays en voie de développement n'ont pas d'engagement précis et sérieux pour le moment à proposer en France dès novembre, si ce n'est de se préparer à effectuer des réductions d'émissions à partir de 2012.

Comment impliquer les

pays émergents lorsque les pays historiquement responsables du déséquilibre climatique n'agissent pas ?

Les discussions mondiales seront en effet intimement liées aux intérêts géopolitiques internationaux, tandis que les actions de chaque pays sont limitées par les objectifs économiques et les lobbies nationaux (pétrolier, nucléaire, céréalier, constructeurs automobiles, etc.).

Les négociations en cours s'annoncent donc tendues pour atteindre de véritables engagements chiffrés à l'horizon 2050. La prochaine conférence internationale " COP 21 " qui se tiendra à Paris, ne pourra cependant pas se passer des deux premiers pollueurs mondiaux, les États-Unis et la Chine.

Il conviendrait peut-être de créer des mécanismes facilitateurs, comme l'instauration d'une taxe carbone permettant de faire payer les pollueurs, et d'aiguiller les marchés vers des technologies et des usages plus propres.

Des actions phares doivent donc être entreprises dans les principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre, à travers la mise en place d'une véritable politique des transports, un programme de réhabilitation des bâtiments anciens, une politique



Les grandes entreprises à l'origine des gaz à effet de serre

agricole respectueuse de l'environnement, et une incitation forte en direction des énergies renouvelables. .

Qui seront les bénéficiaires du changement climatique ?

Selon une enquête, à l'échéance 2020, entre 75 et 250 millions de personnes en Afrique seront exposées à une augmentation du stress hydrique dû au changement climatique. Les régions tropicales devraient également connaître une baisse de leurs rendements agricoles, ce qui devrait restreindre la sécurité alimentaire dans ces pays déjà les plus touchés par la malnutrition et la famine.

Ces pays du Sud pourraient également subir une augmentation des phénomènes extrêmes (cyclones, sécheresses, inondations), aussi bien en nombre qu'en intensité.

Le changement climatique devrait renforcer les problèmes environnementaux et humains

au sein des pays déjà les plus en difficulté.

À l'inverse, les pays industrialisés du Nord pourraient profiter de ce changement qui devrait être plutôt bénéfique au niveau des moyennes et hautes latitudes. Les rendements agricoles devraient augmenter de 10 à 40 % dans les hautes latitudes, et également de 5 à 20 % en Amérique du Nord.

L'Europe du Nord, la Sibérie et le Canada pourraient connaître une saison végétative qui s'allongerait, ce qui serait favorable aux espèces végétales, à l'agriculture moderne, et au tourisme au cours de la saison estivale.

En hiver, ces pays pourraient bénéficier de réductions de leur consommation énergétique pour le chauffage, et connaître une diminution des décès en raison d'une moindre exposition au froid.

L'habitabilité de certaines régions septentrionales (Alaska, Sibérie) pourrait même amener

des populations à se déplacer dans ces nouvelles régions. L'accessibilité nouvelle à ces régions entraînerait également une mise en valeur de nouvelles ressources minières, comme en Arctique (gisements de zinc, fer, plomb, or, diamants, gaz, pétrole).

Les pays du Nord, actuellement les principaux émetteurs de gaz à effet de serre et responsables historiques du dérèglement climatique, pourraient être au final les grands gagnants de ce changement planétaire.

À n'en pas douter, la principale perdante serait la biosphère, du fait des répercussions de ce brutal changement climatique sur l'ensemble des espèces vivantes. Mais beaucoup d'autres espèces n'en demeurent pourtant pas moins fragiles face à cette rapide modification du climat.

Rappelons que La France va accueillir la 21e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée "Paris 2015", du 30 novembre au 11 décembre 2015.

C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C.

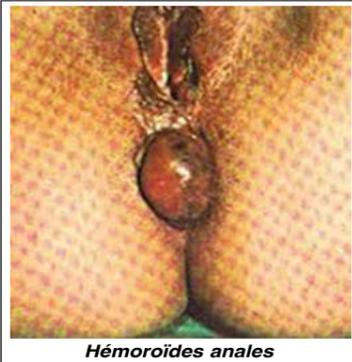
Cette conférence sauvera-t-elle le monde du déluge climatique ? C'est le Wait and see!

Espoir

Santé :

Les hémorroïdes : approches proctologiques

Un togolais sur deux au moins souffre ou (souffrira) d'hémorroïdes. Avant de comprendre ce qui se passe dans cette maladie, voyons très brièvement la nature anatomique de la région rectale et anale. Disons tout de suite que ce que les Togolais appellent "koko" en mina, ne peut se trouver exclusivement que dans la région ano-rectale.



Hémorroïdes anales

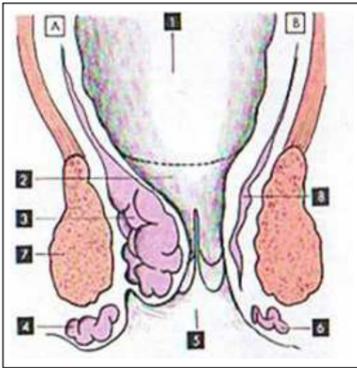
Il n'y a pas de "koko" au niveau des yeux, du nez, ou ailleurs, comme le croient et le disent certains de nos compatriotes.

I. Rappel physio-anatomique succinct

1) Le rectum

Le rectum constitue un système capacitif permettant le stockage des matières fécales, c'est-à-dire les selles. Sa distension déclenche le réflexe recto-anal inhibiteur (RRAI) à l'origine d'un court relâchement du sphincter interne, permettant la reconnaissance du contenu rectal par des récepteurs muqueux de la partie moyenne du canal anal, élément important de la synergie fonctionnelle anorectale.

2) Le canal anal (voir fig. 1)



HÉMORROÏDE : A. Formation d'hémorroïdes B. Côté normal

1. Rectum ; 2. Canal anal ; 3. Hémorroïdes internes ; 4. Hémorroïdes externes 5. Anus ; 6. Veine hémorroïdale externe ; 7. Sphincter ; 8. Veines hémorroïdales internes

Thrombophlébite dite "fluxion" hémorroïdaire ou prolapsus hémorroïdaire

La cavité anale est délimitée comme suit :

* En haut, par la ligne anorectale, marquée par la séparation entre la muqueuse rectale, glandulaire et la partie supérieure de la muqueuse anale, cuboïde ;

* En bas, par la ligne anocutanée, zone de transition entre la partie cutanée de la muqueuse canalaire (sans glandes, ni poils) et la peau de la marge anale ;

* Le canal anal 2,5 à 3 cm, longueur correspondant à la zone de haute pression enregistrée lors de la manométrie anorectale.

Il présente, à sa partie moyenne, un repère important, la ligne pectinée, correspondant à la partie moyenne du sphincter interne. Il constitue le système restrictif composé des sphincters lisses et striés, recouvert d'une muqueuse richement innervée (contenant beaucoup de nerfs).

Le sphincter lisse assure, par son tonus permanent, celui du canal et, de ce fait, son obturation (fermeture) au repos. Il est sous contrôle du système nerveux autonome.

Le sphincter strié (ou externe), entourant le lisse, et le faisceau pubo rectal du releveur (muscle strié volontaire), sont une même unité fonctionnelle.

La zone cutanée lisse du canal anal, de par la richesse de ses récepteurs sensitifs et leurs caractères discriminatifs, occupe une place fondamentale dans la continence, en informant sur la nature du contenu anorectal (selles, corps étrangers, sang...)

3) Vascularisation artérielle du canal anal

Les travaux de MILES ont précisé la disposition des 3

paquets hémorroïdes respectivement à 3, 8 et 11 heures (on compare la cavité anorectale au cadran d'une montre). Cette répartition correspond aux branches terminales de l'artère hémorroïdale supérieure, assurant, parfois, avec l'artère hémorroïdale moyenne, la vascularisation sous muqueuse du canal anal. Cette disposition anatomique plaide pour le rôle de la circulation artérielle dans la pathogénie des hémorroïdes.

4) Classification des hémorroïdes

Quatre degrés sont classiquement décrits aux hémorroïdes :

1er degré : hémorroïdes internes non procidentes (visibles à l'anuscopie, lors d'efforts de poussées) ;

2ème degré : hémorroïdes s'extériorisant et se réintégrant spontanément lors d'efforts de poussées) ;

3ème degré : hémorroïdes se prolapsant également en dehors de la défécation avec une manœuvre digitale de réintégration ;

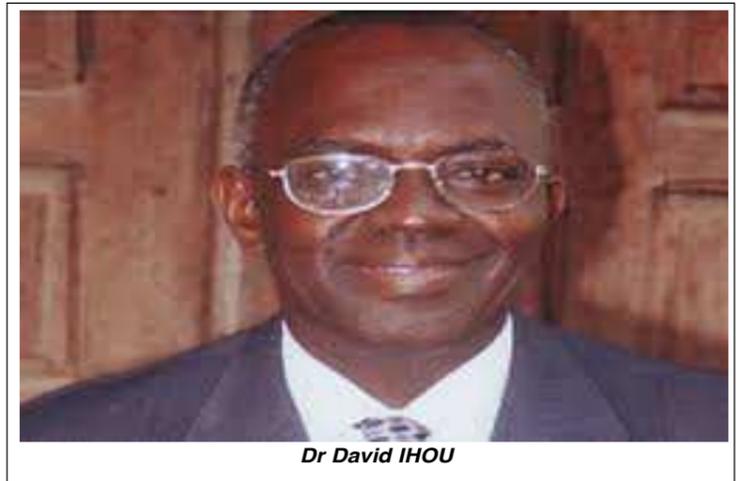
4ème degré : prolapsus hémorroïdaire, voire muco-hémorroïdaire, permanent, très douloureux, empêchant le patient de s'asseoir.

II. Lésions associées et diagnostic différentiel

Il ne faut pas confondre les hémorroïdes avec les affections suivantes : Fissures anales - Rectocolite hémorragique ; Fistules anales - Maladie de CHROHN ; Parasitoses anales - Cancer de l'anus ou du canal anal ; Oxyure amibe, gale - Anite thermométrique ; Candidose anale - Eczéma de contact ; Traumatisme anal - Prolapsus rectal non hémorroïdaire ; Prurit anal - Rectorragie

III. Approches proctologiques

Spécialité du Dermatologue, la proctologie est l'étude des hémorroïdes et de tout ce qui tourne autour, tout comme nous prenons en charge la phlébologie (étude des veines et tout ce



Dr David IHOU

qui tourne autour) dont les maladies phares sont les varices).

Devant toute maladie hémorroïdaire, nous pratiquons un examen clinique complet du malade. Nous vérifions la tension artérielle, les pouls, la température, le poids ; nous vérifions les aires ganglionnaires et les différents appareils de l'organisme. Puis, nous recherchons une hypertension artérielle, un diabète...

Nous nous concentrons sur l'examen ano-rectal proprement dit : inspection, palpation, toucher rectal (TR) avec des précautions extrêmes.

Le TR permet de localiser les hémorroïdes à 3H, 8H ou 11H, de voir et palper les hémorroïdes de degré 3 et 4, de pratiquer les manœuvres digitales de réintégration, de voir si le doigtier ramène du sang, du pus, ou autre chose.

L'examen ano-rectal peut se prolonger avec l'anuscopie, qui est un appareil permettant de voir le canal anal.

En résumé, l'examen ano-rectal permet de visualiser, outre les hémorroïdes, d'autres lésions, comme les fissures anales, les fistules anales...etc.

L'examen sera complet par les recherches phlébologiques (varices aux jambes par exemple).

IV. Comment traiter les hémorroïdes

Le traitement est médical et au besoin chirurgical

1) Les mesures hygiéno-diététiques

- Elles permettent de prévenir

la survenue des hémorroïdes et d'atténuer les crises hémorroïdaires et les faire disparaître si possible. Certains produits ne font franchement pas bon ménage avec les hémorroïdes :

piment, alcool, tabac, épices, aliments trop riches en féculents, les farineux, la viande rouge (bœuf, gibier, chèvre, mouton), ail, moutarde, gingembre, cloue de girofle, poivre, etc.

Certains aliments sont au contraire les bienvenus : les légumes, les fruits, les crudités (salades, concombre, tomates...) les grillages, les viandes blanches (poulet, canard, pigeon, perdrix...)

- Habitudes alimentaires : il faut boire beaucoup d'eau et éviter les aliments qui constipent (pain, akpan, gari, yekéyeké, djinkumé...)

- Hygiène de vie : il faut faire de l'exercice physique, ne pas fumer, ne pas prendre des aliments trop chauds et trop pimentés, prendre au moins ses trois repas principaux journaliers, bien mastiquer ses aliments avant de les avaler, ne pas prendre trop de poids.

2) Le traitement médical

- Il consiste à suivre les règles hygiéno-diététiques cidessus édictées.

- Les pommades et crèmes : toutes les préparations antihémorroïdaires (je parle bien entendu des médicaments) que le Dermatologue vous prescrira, ont le rôle d'atténuer les crises. Et les vieilles préparations sous forme de goutte buvable (comme l'Intrait de Marron d'Inde par exemple) ont toujours leur efficacité

- Les veinotoniques, utilisés également dans le traitement des varices, sont efficaces à moyen et long terme. Il faut suivre scrupuleusement le traitement prescrit.

- Cas particulier des hémorroïdes de 4ème degré : ici la douleur est telle que la réintroduction digitale du prolapsus hémorroïdaire se fait sous anesthésie locale ou même générale légère.

- Le traitement chirurgical viendra à la rescousse du traitement médical, en fonction des cas, de l'âge du patient, des maladies associées (hypertension artérielle, diabète).

Dr David IHOU, Dermatologue-Allergologue-Vénérologue

Coopération :

Le PNUD procède à l'alignement de ses programmes et projets pour la période 2014 - 2017

La représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) au Togo procède, depuis lundi dernier à Notsè, à l'arrimage de ses programmes et projets sur le Plan stratégique du PNUD pour la période 2014- 2017. Cette rencontre organisée à cet effet se déroule en présence de deux experts du Centre de service du PNUD basé à Adis Abeba, en Ethiopie, MM. Dominique Kabeya et Mamadou Ndaw, et des cadres des ministères clés du



Mme Khardiata Lo Ndiaye, représentante résidente du PNUD au Togo

gouvernement togolais.

Pendant six jours, les partici-

pants à cette rencontre devront réaliser le diagnostic de conception et opérationnel du porte-

feuille des programmes et projets devant permettre l'élaboration d'un plan d'actions assorti des meilleures options pour la mise en œuvre du processus d'alignement.

" Il s'agit de combiner l'alignement du Plan stratégique à nos programmes et projets pour contribuer efficacement aux résultats que nous délivrons, de mutualiser nos moyens et de renforcer les capacités nationales ", a indiqué la Représentante résidente du PNUD au Togo, Khardiata Lo Ndiaye.

La Rédaction

SANTÉ : Les bienfaits du jus de Bissap

Le jus de Bissap est une boisson énergétique fabriquée à base de calices de Roselle appelée également Oseille de Guinée. C'est une plante exotique originaire d'Afrique de l'Ouest. Son nom botanique est "Hibiscus sabdariffa". Le bissap est un remède essentiel de la pharmacopée traditionnelle. Riche en protéines, lipides et minéraux, on lui reconnaît des vertus et propriétés bénéfiques pour la santé, qui s'ajoutent à ses qualités gustatives.

Cette boisson de couleur rose porte le nom de Karkadé ou la boisson de pharaons en Egypte, de Foléré au Cameroun, da belenni au Mali, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso et de Bissap au Sénégal, au Togo, etc. Ce n'est pas la même variété que l'on trouve en Europe. L'hibiscus pousse également dans certaines îles comme la Jamaïque mais aussi en Asie. Il est servi avec de la glace et du rhum en Malaisie ou en Thaïlande.

C'est une plante dont on mange les jeunes feuilles crues comme des fruits ou cuites comme des légumes. Mais ce qu'on utilise et consomme le plus chez cette plante ce sont les fleurs; ce sont de jolies fleurs rouge vif en général.

Elle est servie chaude ou froide selon la préférence et l'usage. Les calices rouges du bissap, ceux qui lui valent son succès, donnent plusieurs types de boissons: Sirop, Thé, Confiture, Bière, Cocktail. Outre leurs qualités d'ornementation des plates-ban-

des, les fleurs de Roselle présentent de nombreuses vertus, dont entre autres la capacité de calmer les bronchites et les angines.

Leur infusion est très recommandée comme antiseptique ou diurétique de certaines infections urinaires. Ces qualités s'expliquent par la présence de vitamine C et d'acide citrique en grandes proportions dans sa composition. La boisson au goût acidulé, niacine, riboflavine et en fer légèrement sucré se déguste à volonté.

Le jus de bissap n'est pas seulement la boisson privilégiée lors des fêtes en Afrique mais il est aussi très bon pour la santé. C'est une boisson faite à partir des fleurs de hibiscus sèches, il est très consommé au Sénégal et en Guinée.

Protecteur cardio-vasculaire

Des chercheurs de l'Université Tufts à Boston se sont intéressés aux bénéfices de la tisane de bissap afin de déterminer si sa consommation quotidienne pouvait réduire la tension sanguine d'individus souffrant de préhypertension ou d'hypertension artérielle de degré modéré.

Ils ont porté leur attention sur un groupe composé de 65 personnes qui affichaient une tension artérielle systolique entre 120 et 150 mmHg et une diastolique de 95 mmHg ou moins. Les volontaires étaient tous aux prises avec, soit une préhypertension, soit une hypertension artérielle légère, et n'étaient traités avec aucun antihypertenseur.

L'étude a donc démontré que



Adèle
Du jus de bissap

le fait de consommer journalièrement l'équivalent de trois tasses de cette tisane pouvait préserver la pression sanguine à un niveau bas, de même qu'elle pouvait être aussi efficace que les médicaments antihypertenseurs.

Les conclusions ont été présentées à l'occasion du congrès annuel de l'American Heart Association. Le bissap provoque donc une baisse de la pression sanguine. Ce qui fait que les Egyptiens le déconseillent aux hommes juste avant d'aller se coucher.

Laxatif et diurétique

L'infusion de fleurs d'hibiscus (Bissap) est connue pour ses vertus anti-inflammatoires et digestives. Elle facilite la digestion et régule le transit intestinal, aide contre la constipation, sudorifique (aide à la transpiration donc à débarrasser le corps de ses toxines par la sueur) et antispasmodique (diminue les spasmes musculaires / hoquet, toux brutale, crampes etc). Il fluidifie le sang et

réduit les effets de l'alcool sur le système.

Riche en vitamine C

Sa richesse naturelle en vitamine C et A en fait une boisson stimulante.

Un anti-âge naturel

Aujourd'hui, on ne compte plus les soins qui renferment des extraits de cette pépite végétale dans leurs formules. Fouad Makroum, le fondateur de la marque Little Big Bio, l'a bien compris, et utilise les protéines des graines d'hibiscus originaire du Burkina Faso dans son soin réparateur antirides " pour ses qualités régénératrices rares, en synergie avec le baobab et le Marula pour un anti-âge complet ", explique-t-il.

Le créateur de la marque engagée et responsable nous assure aussi " que l'hibiscus permet d'inhiber la contraction des muscles faciaux avec un effet lissant réel ". Une alternative douce et naturelle à la toxine

botulique.

Autres Bienfaits

les extraits de calice présenteraient expérimentalement une certaine activité anti-cancéreuse sur les tumeurs transplantables du sarcome.

L'Hibiscus sabdariffa Inhibe l'augmentation in vitro de l'hépatome. Les vertus Anti-inflammatoires d'Hibiscus sabdariffa sont également reconnues.

Autres utilisations

En Inde, les pétales de fleurs d'hibiscus seraient traditionnellement utilisés pour : favoriser la pousse des cheveux, prévenir la chute des cheveux, les rendre plus épais, empêcher le grisonnement prématuré et combattre les pellicules.

Comment l'utiliser : Mélanger la poudre avec de l'eau chaude, non bouillante (ou du lait de coco) en quantité telle que vous obtenez une pâte lisse (comme lorsque l'on prépare un masque au henné). Appliquer cette pâte sur le cuir chevelu et les cheveux puis laisser agir 30 à 45 minutes (voire 1 heure) avant de rincer abondamment à l'eau tiède.

Notons que l'Hibiscus sabdariffa occupe aussi une place de choix dans la cuisine traditionnelle de nombreux pays d'Afrique, où ses vertus et bienfaits pour la santé sont bien connus. Economie informelle locale, marché bio et exploitation industrielle, la culture du bissap investit tous les terrains!

Carole AGHEY

Bénin : Nécrologie

Le Gal Mathieu Kérékou s'en est allé

Suite de la page 4

conforte son image de modèle de la démocratie et de la stabilité politique et s'installe dans la croissance économique.

Alors qu'il n'est pas autorisé à briguer un troisième mandat aux termes de la Constitution, il est confronté à la mobilisation de la population contre la tentation de modifier la Loi fondamentale à son avantage. Le 6 avril 2006, il cède la place au vainqueur du scrutin présidentiel, l'actuel chef de l'Etat, Yayi Boni.

Retiré de la vie politique active depuis 2006 à l'issue de son second mandat de président élu, Kérékou partageait sa vie ces dernières années entre sa résidence de Cotonou et sa retraite à Natitingou, dans le Nord-Ouest.

Adulé par son peuple, il avait fêté ses 80 ans en 2013, avant de tomber gravement malade l'année suivante.

Hospitalisé alors à Paris dans un état critique, il en était pourtant revenu en pleine forme, mais ses soucis de santé n'ont cessé de le hanter. La maladie l'a finalement emporté ce 14 octobre 2015.

Mathieu Kérékou : un profil

de soldat et un général-président

Né à Kouarfa, dans le nord de ce qui est alors le Dahomey, une colonie de l'Afrique-Occidentale française, Mathieu Kérékou est issu d'une famille modeste de paysans. Dès 1953, il suit les cours de l'école des enfants de troupe au Mali et au Sénégal, puis ceux de l'École d'officiers de Fréjus (France).

En 1961, au lendemain de l'indépendance du Dahomey, il est nommé sous-lieutenant de l'armée dahoméenne, aux postes d'aide de camp du président Hubert Maga (1961-1963) et de conseiller du commandant Iropa Maurice Kouandété, dont il est le cousin.

Alors que le pays connaît une période de forte instabilité politique où civils et militaires se succèdent au pouvoir, Mathieu Kérékou participe en 1967 au renversement du régime militaire de Christophe Soglo par le commandant Kouandété et est nommé à la tête du Comité militaire révolutionnaire (CMR).

À la suite de l'anarchie croissante qui règne au sein de la classe politique au début des années 1970, le commandant Mathieu Kérékou, qui est devenu

le nouvel homme fort du pays, s'empare du pouvoir le 26 octobre 1972. Il renvoie la plupart des officiers supérieurs et fait emprisonner les trois présidents précédents (qui seront libérés en 1981).

À partir de 1975, il fait du marxisme-léninisme l'idéologie officielle de l'État et change le nom du pays en République populaire du Bénin. Alors que le pays a plongé dans un chaos économique et social qui culmine en 1989, il est contraint d'abandonner le marxisme-léninisme.

Confronté aux pressions intérieures et internationales, il autorise en février 1990 la convocation d'une conférence nationale qui débouche sur une période de transition et sur l'adoption d'une nouvelle Constitution instaurant le pluralisme politique et un régime de type présidentiel.

À l'issue des élections libres de mars 1991, il est largement battu par le Premier ministre de transition Nicéphore Soglo. Il s'incline devant la volonté du peuple et présente publiquement ses excuses pour les abus qui ont eu lieu pendant son régime.

La confiance du peuple reconquise

Alors que Nicéphore Soglo n'est pas parvenu à faire repartir l'économie du pays, L'ex-dictateur profitera de l'érosion du capital politique de Soglo pour revenir aux commandes en 1996. Sans donner l'impression de vouloir réhabiliter l'autoritarisme de l'ancien régime Mathieu Kérékou reprend les rênes du pays à la faveur de l'élection présidentielle de mars 1996, qu'il remporte avec 52,49 p. 100 des suffrages.

Il est réélu en mars 2001 pour cinq ans avec 84,06 p. 100 des voix, alors que le déroulement du scrutin est mis en cause par trois de ses adversaires, dont

Nicéphore Soglo.

Depuis 2006, il a passé le témoin à Yayi Boni.

Depuis la fin de son mandat électif, en 2006, il s'est toujours gardé de s'immiscer dans la gestion au quotidien du pays, même si les acteurs de la vie politique venaient régulièrement le consulter.

Il ne s'est pas mêlé non plus de la polémique qui n'a cessé d'enfler au Bénin depuis 2013 autour de la révision de la Constitution du 11 décembre 1990 pour permettre à l'actuel chef de l'Etat Yayi Boni de postuler pour un troisième mandat.

Espoir

Lisez tous les jeudis
votre Journal



www.togoportail.net

Pour en savoir sur les actualités d'ici et d'ailleurs, consultez désormais votre site d'actualités générales togoportail.net "togoportail, toute l'information votre porte"



**AVEC
LA FACTURE NORMALISÉE,
MON DROIT À DÉDUCTION
EST ASSURÉ**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour toute information, contactez le centre d'appel de l'OTR au 8201
Pour signaler tout fait suspect, composez le 8280



**AVEC
LA FACTURE NORMALISÉE,
JE CONTRIBUE À LA MODERNISATION
DE L'ÉCONOMIE ET AU DÉVELOPPEMENT
DE MON PAYS**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Pour toute information, contactez le centre d'appel de l'OTR au 8201
Pour signaler tout fait suspect, composez le 8280

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT
8280**

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT
8201**

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg